AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-7-66 521863

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG

Tél. 34-14-63 - Poste 93

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire 67 STRASBOURG

C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL

15 F.

22 Juillet 1966

Supplément n° 3 au Bulletin du mois de Juillet 1966

/Avertissement/

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Favorisé par les pluies récentes, le Mildiou a fait son apparition dans de nombreuses cultures de variétés sensibles.

Dans toutes les parcelles dont on veut maintenir la végétation, il est conseillé de renouveler la protection fongicide dès que possible.- (Cette prescription s'applique en particulier aux cultures qui seront arrachées après le 1er Août).

Quand à celles dont les fanes sont sérieusement atteintes par le Mildiou, effectuer un défanage chimique pour éviter la contamination des tubercules.

VIGNE

MILDIOU

Dans les vignobles correctement protégés, l'état sanitaire vis-à-vis du Mildiou est généralement satisfaisant.

Toutefois, compte tenu des précipitations parfois importantes qui ont été enrégistrées dans nos régions au cours de la dernière décade, il apparaît nécessaire d'exécuter un nouveau traitement fongicide pour assurer une bonne protection contre le Rot-Brun.

Opérer dans la période du 24 au 27 juillet. On aura soin de choisir un produit fongicide à longue rémanence.

OIDIUM

Cette maladie est en extension. Ajouter un produit anti-oïdium à la bouillie préparée contre le Mildiou.

ARAIGNEES ROUGES

Le retour à une période de beau temps va permettre une reprise d'activité des générations estivales d'araignées rouges. Dans les secteurs contaminés on pourra avantageusement réaliser un traitement acaricide spécifique dans la période du 25 Juillet au 1° Août.

Bien que les Araignées rouges aient été dans l'ensemble peu dangereuse cette année, ce traitement d'été permettra de limiter des possibilités de pontes et par là même les populations au printemps prochain.

A noter qu'il existe des spécialités mixtes à la fois efficaces contre les Araignées rouges et les Vers de la Grappe.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles : J. BERNARD et C. GACHON.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : J. HARRANGER.

Imprimerie de la Station de STRASBOURG/Directeur-Gérant : L. BOUYX.

321